

**Décision n° 2016-1735**  
**de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes**  
**en date du 15 décembre 2016**  
**portant inscription sur la liste des opérateurs destinataires des informations**  
**concernant l’installation des lignes de communications électroniques à très haut**  
**débit en fibre optique dans les immeubles**

L’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes,

Vu la directive 2002/19/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 mars 2002 relative à l’accès aux réseaux de communications électroniques et aux ressources associées, ainsi qu’à leur interconnexion (directive « accès ») ;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après « CPCE »), notamment ses articles L. 33-1, L 33-6, L. 34-8, L. 34-8-3 et R. 9-2 ;

Vu la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 modifiée fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis, notamment son article 24-2 ;

Vu la loi n° 66-457 du 2 juillet 1966 modifiée relative à l’installation d’antennes réceptrices de radiodiffusion, notamment son article 1<sup>er</sup> ;

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la décision n° 2009-0169 de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ci-après « Autorité ») en date du 3 mars 2009 relative à la liste des opérateurs destinataires des informations concernant l’installation de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique dans les immeubles ;

Vu les demandes d’inscription sur la liste des opérateurs destinataires des informations concernant l’installation de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique dans les immeubles, présentées le 30 mars 2009 par la société Free Infrastructure, le 31 mars 2009 par la Société Française du Radiotéléphone (SFR), le 2 avril 2009 par France Télécom, Numericable et Sequalum, le 4 décembre 2009 par Bouygues Telecom, le 22 octobre 2010 par Colt, le 14 février 2011 par la Régie Intercommunale d’Énergies et de Services, le 25 novembre 2011 par Réunicable SAS, le 8 février 2012 par France CitéVision, le 22 février 2012 par Axione, le 4 avril 2012 par e-téra, le 26 juillet 2012 par WiBox, le 27 août 2012 par Mobius, le 20 mars 2013 par Neuronnexion, le 2 avril

2013 par Mediaserv, le 25 octobre 2013 par K-NET, le 23 avril 2014 par Comcable, le 1<sup>er</sup> août 2014 par NnTech, le 11 septembre 2014 par Lasotel, le 11 septembre 2014 par Axione, le 21 novembre 2014 par SRR, le 22 février 2016 par Vialis, le 08 mars 2016 par Dauphin Telecom, le 17 mai 2016 par Ozone, le 19 mai 2016 par Digicel, et la demande de modification des coordonnées du point de contact pour l'envoi des informations formulée par Free Infrastructure le 20 octobre 2015 ;

Après avoir délibéré le 15 décembre 2016,

**Décide :**

**Article 1.** En application de la décision susvisée de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 3 mars 2009, la liste des opérateurs destinataires des informations concernant l'installation de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique dans les immeubles, complétée par l'Autorité sur demande des opérateurs ayant fourni les éléments nécessaires en vue de leur inscription, est annexée à la présente décision.

**Article 2.** La décision n° 2015-0348 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 26 mars 2015 portant inscription sur la liste des opérateurs destinataires des informations concernant l'installation de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique dans les immeubles est abrogée.

**Article 3.** Le directeur général de l'Autorité est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée aux intéressés et publiée, avec son annexe, sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 15 décembre 2016

Le Président

Sébastien SORIANO

## Annexe

La présente annexe contient la liste nominative des opérateurs destinataires des informations concernant l'installation de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique dans les immeubles.

Dénomination sociale de l'opérateur déclaré au sens de l'article L. 33-1 du CPCE	Coordonnées du point de contact pour l'envoi des informations	Zone de couverture de l'opérateur
Free Infrastructure	<a href="mailto:informations.ftth@free-infra.fr">informations.ftth@free-infra.fr</a>	Métropole
Société Française du Radiotéléphone (SFR)	<a href="mailto:production-immeubles@sfr.com">production-immeubles@sfr.com</a>	Métropole
Orange	<a href="mailto:divopcspo.mcifo@orange.com">divopcspo.mcifo@orange.com</a>	Nationale
Numericable	<a href="mailto:infos_mutualisation@ncnumericable.com">infos_mutualisation@ncnumericable.com</a>	Métropole
Sequalum	<a href="mailto:info@sequalum.net">info@sequalum.net</a>	Département des Hauts-de-Seine (92)
Bouygues Telecom	<a href="mailto:infoftth@bouyguetelecom.fr">infoftth@bouyguetelecom.fr</a>	Métropole
Colt	<a href="mailto:mutualisationfibre@colt.net">mutualisationfibre@colt.net</a>	Métropole
Régie Intercommunale d'Énergies et de Services	<a href="mailto:contact@regies.fr">contact@regies.fr</a>	Départements de l'Eure-et-Loir (28), des Yvelines (78), de l'Essonne (91), du Loiret (45), du Loir-et-Cher (41), de la Sarthe (72), de l'Orne (61), de l'Eure (27), de Paris (75) et des Hauts-de-Seine (92)
Réunicable SAS	<a href="mailto:ftth@zeop.re">ftth@zeop.re</a>	Département et région de la Réunion (974)
France CitéVision	<a href="mailto:ftth@france-citevision.fr">ftth@france-citevision.fr</a>	Métropole
e-téra	<a href="mailto:immeubles-ftth@e-tera.com">immeubles-ftth@e-tera.com</a>	Métropole
WiBox	<a href="mailto:infra@wibox.fr">infra@wibox.fr</a>	Métropole
Mobius	<a href="mailto:fo@mobius.fr">fo@mobius.fr</a>	Département et région de la Réunion (974)

Neuronnexion	<a href="mailto:ftth@nnx.com">ftth@nnx.com</a>	Métropole
Mediaserv	<a href="mailto:info-ftth@mediaserv.com">info-ftth@mediaserv.com</a>	Départements et régions de Guadeloupe (971), de Martinique (972), de Guyane (973) et de la Réunion (974)
K-NET	<a href="mailto:info@kwaoo.com">info@kwaoo.com</a>	Métropole
Comcable	<a href="mailto:info-ftth@comcable.net">info-ftth@comcable.net</a>	Départements de la Seine-et-Marne (77) et de la Meurthe-et-Moselle (54)
NnTech	<a href="mailto:contact@nntech.fr">contact@nntech.fr</a>	Département de la Mayenne (53)
Lasotel	<a href="mailto:ftthinfo@lasotel.net">ftthinfo@lasotel.net</a>	Métropole
Axione	<a href="mailto:info-ftth@axione.fr">info-ftth@axione.fr</a>	Métropole
Société Réunionnaise du Radiotéléphone (SRR)	<a href="mailto:ftth@srr.fr">ftth@srr.fr</a>	Département et région de la Réunion (974)
Vialis	<a href="mailto:vialis-ftth@calixo.net">vialis-ftth@calixo.net</a>	Départements du Bas-Rhin (67) et du Haut-Rhin (68)
Dauphin Telecom	<a href="mailto:ftth@dauphintelecom.com">ftth@dauphintelecom.com</a>	Départements et régions de Guadeloupe (971), de Martinique (972), de Guyane (973) et les collectivités de Saint-Martin (977) et de Saint-Barthélemy (978)
Ozone	<a href="mailto:ftth@corp.ozone.net">ftth@corp.ozone.net</a>	Métropole
Digicel	<a href="mailto:ftth_fwi@digicelgroup.com">ftth_fwi@digicelgroup.com</a>	Départements et régions de Guadeloupe (971), de Martinique (972), de Guyane (973) et les collectivités de Saint-Martin (977) et de Saint-Barthélemy (978)